

**MAIRIE 2 avenue du Chanoine Cuenin
25120 - Cernay l'Église**



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 juillet 2016**

Convocation du : 23/06/2016

Présents :

**MM Stéphane BRISBARD- Hervé CAGNON- Pascal CHARDON –Jean-Louis CHOPARD-
Christophe HUGUENIN-Ghislain HOUSER –Laurent JEAMBRUN**

Absents excusés : Christine JEUNOT-Laurence WEBER-Bernard DEGOIS

**1/Délibération 2016/18 : Demande de subvention auprès de la Région Bourgogne
Franche Comté, dans le cadre de son plan de soutien aux investissements**

*Face à la baisse de l'investissement public local, la Région Bourgogne Franche Comté a déployé
un fonds de soutien pour les travaux dans le secteur du bâtiment et des travaux publics
Une partie de ce fonds est consacré aux communes de moins de 20 000 habitants
-L'engagement des travaux doit être assez immédiat en tout état de cause avant la fin de l'année
2016.*

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subvention, pour le financement des
travaux d'accessibilité des locaux de la mairie.

Estimation des travaux , : 67 400 € HT

Taux de subvention 20 %

▶ **Subvention demandée :13 400 €**

**2/ Délibération 2016/19 : Convention d'adhésion au CEP (Conseil en Energie Partagé) avec le
SYDED**

*Le SYDED (Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs) propose à l'ensemble des communes du
Pays horloger un service de conseil gratuit pour établir un bilan énergétique*

La prestation comprend :

-Le bilan des consommations sur le patrimoine de la commune sur les 3 dernières années

-L'analyse du patrimoine

-Les propositions pour diminuer la facture énergétique

-Propositions d'actions d'amélioration

-Conseils aux élus en matière de développement des énergies renouvelables

▶ **Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'adhésion avec le
SYDED**

3/ -CERTIFICAT ADMINISTRATIF /Décision modificative n°1-2016

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné communication du certificat administratif que le maire a été amené à signer, depuis la dernière séance de conseil du 23 mai 2016

Virement de la somme de 600.00 €

du compte 022 (dépenses imprévues de fonctionnement)

au compte 7325 (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal)

4-Compte rendu des délégations du conseil municipal

En application de la délibération du 8 avril 2014 par laquelle le conseil municipal a donné délégation au maire pour exercer un certain nombre d'attributions en son nom, il est donné communication des décisions prises depuis la dernière séance du 23 mai 2016

-Décision 2/2016

Régie communale de recettes, pour l'encaissement des produits provenant de la location de la salle des fêtes.

-Décision 3/2016

Contrat d'assurances avec la SMACL (Société Mutuelle d'Assurances des Collectivités Locales)
141 Avenue Salvador-Allende 79031 NIORT cedex 9

- pour une cotisation annuelle de :2 832.08 € TTC sans franchise

-Décision 4/2016

-Signature de l'avenant de transfert pour changement de dénomination de l'association Habitat et Développement Local

- Nouvelle dénomination : SOLIHA Doubs et Territoire de Belfort

-Signature de l'avenant pour répartition des honoraires selon la localisation des travaux soit 40% pour la partie mairie et 60% pour la partie logement

• 5- Questions diverses

✚ Réparation des cloches de l'église

Sur conseils de l'entreprise PRETRE chargée de l'entretien et du suivi des cloches et de l'horloge de l'église, 2 battants sont à remplacer car une usure anormale se produit sur les cloches.

Coût de la réparation: 2 053.60 € TTC

☐ Devis accepté par le conseil municipal.